



Soins d'urgence dentaire : un numéro d'appel dédié à la prise en charge

Publié le 10 avril 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)


Mal de dents, problème dentaire, besoin urgent de consulter un dentiste pour des soins... Un numéro d'appel national, le 09 705 00 205, uniquement dédié à la prise en charge des soins bucco-dentaires d'urgence a été mis en place par le Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes.

Comment procéder ?

Vous pouvez contacter tout d'abord votre dentiste habituel. Celui-ci vous demandera d'appeler le 09 705 00 205 si votre problème dentaire ne peut pas attendre.

Si vous n'avez pas de dentiste habituel ou si vous ne parvenez pas à le contacter, vous avez la possibilité d'appeler directement le 09 705 00 205.

Après avoir composé ce numéro, vous devez saisir les chiffres de votre département pour effectuer un renvoi d'appel.

 **À noter** : les cabinets dentaires sont ouverts pour des soins d'urgence dentaire uniquement. Le 09 705 00 205 est destiné à désengorger le centre d'appel 15 afin de permettre une meilleure prise en charge des demandes urgentes.

Et aussi

- Remboursement des soins dentaires (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33956>)

Pour en savoir plus

- Mal aux dents, problème dentaire : qui contacter pendant le confinement ?  (<https://www.ameli.fr/assure/actualites/mal-aux-dents-probleme-dentaire-qui-contacter-pendant-le-confinement>)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)